

AVIS SUR LE RAPPORT ANNUEL 2013 DE LA SOCIÉTÉ BLUE GREEN Golf Grand Lyon-Chassieu

Pour cette année 2013, la commission tient de nouveau à souligner les relations de confiance et de partenariat nouées avec le délégataire depuis l'arrivée d'une nouvelle équipe de direction fin 2012. Elle souligne également les actions ayant permis de redynamiser le club et d'arrêter la fuite des meilleurs joueurs : relance des investissements, soutien financier et sportif de l'association, développement des compétitions, vigilance tarifaire.

Concernant le futur contrat de délégation de service public, la commission attire l'attention du Grand Lyon sur quelques points de vigilance : le poids des frais de siège et de marketing du futur délégataire, les plages horaires de la restauration qui nécessiteraient d'être élargies (avec par exemple du snacking en continu sur la journée) ainsi que les moyens humains consacrés au développement de l'équipement (par exemple présence ou non d'un directeur à temps plein sur le site).

En matière de développement durable, la commission note les efforts réalisés en vue d'améliorer la gestion de la consommation d'eau et de réduire le recours à l'utilisation de produits phytosanitaires. Cependant, les données restent assez générales et la commission souhaiterait avoir plus de précisions concernant ces indicateurs de développement durable (exemple : utilisation exacte des produits phytosanitaires, devenir des « eaux grises », bilan de l'étude de la Ligue de Protection des Oiseaux dont il est fait mention...). La commission souhaiterait que ces données figurent dans le rapport d'activité du délégataire.

La commission tient également à souligner les actions qui continuent à être menées pour améliorer l'accessibilité du golf aux personnes à mobilité réduite.

Enfin, la commission encourage le développement de l'accueil de groupes scolaires par le golf -notamment auprès des communes du Grand Lyon limitrophes du golf-, une initiative qui va dans le sens du sport pour tous.